

CONVENTION DE PARTENARIAT (ReBUSE)

Entre les soussignés :

Entre d'une part l'association [Nom, raison sociale] sis [adresse complète]

Et d'autre part le partenaire : [Nom, raison sociale] sis [adresse complète]

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

I - OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention est destinée à régir, de la manière la plus complète possible, la relation de partenariat conclue entre l'association et le partenaire, en vue principalement de [préciser l'objet du partenariat]

Elle précise de façon non exhaustive les droits et les obligations principaux des deux cocontractants, étant entendu que ceux-ci peuvent évoluer au fil du temps ; l'objectif principal étant que le partenariat qui unit les deux parties se développe au maximum et dans le sens des intérêts de chacun.

II - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

D'une manière générale, l'association s'engage à [préciser]. Pour ce faire, l'association mettra à disposition au partenaire : [préciser]

III - OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Le partenaire s'engage en contrepartie à mettre à verser à l'association le montant suivant, en vue de la réalisation de l'objet de la convention : [montant en toutes lettres]. Le paiement du montant sera effectué selon les conditions suivantes : [préciser]. En outre, il s'engage également à [préciser]

VI - DUREE DE LA CONVENTION

Le présent partenariat conclu entre l'association et le partenaire débutera le [date] et s'achèvera de plein droit et sans formalité le [date].

V - RESILIATION

Chacune des parties pourra résilier la convention, de plein droit, à tout moment et sans préavis, au cas où l'autre partie manquerait gravement à ses obligations contractuelles. Cette résiliation devra être précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet durant 30 jours calendaires.

VI - MODIFICATIONS

A la demande de l'une ou l'autre partie, des modifications pourront être apportées à la présente convention moyennant accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme étant des modalités complémentaires de la présente convention et en feront partie intégrante.

VII : CONFIDENTIALITE

Chacune des parties s'engage à considérer les dispositions de la présente convention comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers sans l'accord exprès et écrit de l'autre partie.

VIII : LITIGES

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. En cas d'échec, les tribunaux de [ville] seront seuls compétents.

FAIT A [VILLE] LE [DATE] EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX

L'ASSOCIATION

LE PARTENAIRE